



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Type de predicat et ambiguite referentielle

Author: Wiesław Banyś

Citation style: Banyś Wiesław. (1980). Type de predicat et ambiguite referentielle. "Neophilologica" (T. 1 (1980), s. 27-50).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Dans un article récent¹, nous avons proposé de réduire les phrases dites existentielles, prises d'ordinaire pour un type phrastique à part, soit aux phrases générales soit aux phrases singulières, suivant le cas. Cette réduction, qui vise directement l'existence même du type phrastique — phrases existentielles, s'alimentait pourtant aussi des critiques adressées aux représentations sémantiques consacrées des phrases de ce type². La conclusion générale que nous devons tirer des critiques et de la réduction en question est que la représentation sémantique des phrases du type débattu ne peut consister ni en une manipulation du champ des quantificateurs ni en un échange du type de ceux-ci — éléments dont sont composées leurs représentations sémantiques consacrées. Par contre, c'est ce qui restait à l'ombre au sein de ces représentations sémantiques, à savoir le prédicat et ses types possibles, qui doit être mis au jour — c'est lui justement qui deviendra le noyau de la représentation sémantique. Cela implique donc que les phénomènes linguistiques dont une représentation sémantique doit rendre compte peuvent être expliqués grâce à la prise en considération du type de prédicat de la phrase étudié.

Dans l'essai présenté, nous nous proposons d'appliquer cette implication à l'analyse des conditions qui créent l'ambiguïté référentielle des

¹ Banyś W.: *Phrases existentielles et phrases singulières: deux types phrastiques ou un seul?*, [in:] „Linguistica Silesiana”, t. IV.

² Cf. p.ex. Bellert I.: *On the Semantic Interpretation of Subject — Predicate Relation in Sentences of Particular Reference*, [in:] Bierwisch M., Heisdolph H. (eds): *Progress in Linguistics*, The Hague 1970, pp. 19 et ss; Bogusławski A.: *Problems of the Thematic-Rhematic Structure of Sentences*, Warszawa 1977, pp. 80—81; Gabbay D.M., Kasher A.: *On the Semantics and Pragmatics of Specific and Non-Specific Indefinite Expressions*, [in:] *Theoretical Linguistics*, 1976, vol. 3, n° 1/2, pp. 156—159.

phrases. Mais, contre toute attente, il s'avère que cette proposition n'est pas du tout quelque chose de nouveau. Elle pourrait donc paraître *prima facie* tout à fait banale et vaine si ce n'étaient deux facteurs qui entrent en jeu: 1° à part un essai³ qui ne nous satisfait pas d'ailleurs trop, on n'a pas jusqu'alors entrepris une étude systématique des rapports en question, et, 2° la différenciation des niveaux d'analyse auxquels on se plaçait entraînait tout naturellement la différenciation des façons d'entendre la notion d'ambiguïté référentielle, ce qui entraînait, à son tour, la différenciation des résultats des analyses menées, bien qu'elles se situent toujours sous une même étiquette. Notre but ne consiste pas à donner une „vraie” façon d'entendre, s'il y en a, la notion d'ambiguïté référentielle, mais d'étudier celle-ci en nous plaçant exclusivement à un seul niveau d'analyse, à savoir au niveau d'analyse de langue.

Commençons donc par le facteur 2°, qui est décisif pour les analyses de ce type. Qu'est-ce qu'on entend par ambiguïté référentielle? D'après la tradition qui va, disons-le d'une façon conventionnelle, de QUINE⁴ et de sa conception d'opacité référentielle, une phrase est ambiguë référentiellement si le locuteur, lorsqu'il l'énonce, peut „avoir à l'esprit” soit un objet particulier soit non. Par conséquent, si l'on entend une phrase du type p.ex. *Napoléon cherche un conseiller* (une phrase donc à description indéfinie — c'est le type de phrases que nous examinerons par la suite), on dit qu'elle peut „référer” soit à un conseiller particulier, connu de Napoléon (et du locuteur), soit à un conseiller quelconque que ni Napoléon ni le locuteur ne connaissent pas encore. Cette façon d'entendre l'ambiguïté référentielle amène à traiter comme ambiguës référentiellement toutes les occurrences des descriptions indéfinies, comme le montrent l'étude de GABBAY, KASHER⁵ et la nôtre⁶. Cela n'est pas du tout surprenant, étant donné que le niveau d'analyse en question est un niveau d'analyse pragmatique et, pragmatiquement, toute description indéfinie, comme d'ailleurs p.ex. tout nom propre ou tout nom d'agent, est toujours ambiguë référentiellement. Aussi paraît-il être bien fondé sous tous les rapports qu'on décrive et explique tout d'abord l'ambiguïté référentielle au niveau d'analyse de langue — et là une description indéfinie n'est pas ambiguë référentiellement. Mais, naturellement, il peut arriver que se produisent des conditions — l'étude d'une

³ Givón T.: *Opacity and Reference in Language: An Inquiry into the Role of Modalities*, [in:] Kimball J. P. (ed.): *Syntax and Semantics*, vol. 2, New York 1973.

⁴ Quine W. V. O.: *Word and Object*, Cambridge Mass. 1960.

⁵ Gabbay D. M., Kasher A.: *loc. cit.*

⁶ Banyś W.: *L'ambiguïté référentielle et la représentation sémantique des phrases où elle apparaît*, en prép.

partie de ces conditions constitue la matière de cet essai — où, dit-on, une description indéfinie devient ambiguë référentiellement, c.-à-d. qu'elle renvoie, avant que l'action exprimée par le prédicat se réalise, soit à un seul, soit à plus d'un objet. Plus précisément on devrait dire — la motivation de cette formulation est présentée ailleurs⁷ — que ce n'est pas la description indéfinie qui est ambiguë, mais le type d'implication de position d'argument que cette description indéfinie remplit par le prédicat de la phrase (structure thème — rhème ambiguë).

En suivant le chemin tracé par le facteur 1^o, nous allons voir quelles sont les relations entre le type de prédicat et l'apparition de l'ambiguïté référentielle. La tradition mentionnée déterminait comme prédicat sous-tendant l'ambiguïté référentielle de la phrase (prédicat intentionnel) un prédicat qui: 1^o implique un argument propositionnel (cf. la conception bien connue de *modus et dictum*), 2^o n'implique pas, affirmé ou nié, la vérité ou la fausseté de l'action exprimée par l'argument propositionnel (p.ex. *Jean a demandé à Pierre de lui prêter un livre*), 3^o si l'on a affaire à une phrase d'identité [E] dont les deux termes identifiés entrent, en tant que membres de deux phrases [P, Q] en une même position auprès du prédicat commun aux deux, le prédicat est intentionnel si E et P n'impliquent pas ensemble Q (p.ex. E: *Cicéron est Tully*; P: *Jean croit que Cicéron a dénoncé Catiline*; Q: *Jean croit que Tully a dénoncé Catiline*). Dans le cas où, toujours d'après la tradition mentionnée, le prédicat n'implique pas d'argument propositionnel, ce prédicat-ci est intentionnel si, affirmé ou nié, il n'implique pas l'existence de l'objet auquel renvoie une description indéfinie donnée (p.ex. *Napoléon cherche un conseiller*)⁸.

D'autre part, GIVÓN⁹, qui présente une étude assez systématique des relations entre le type de prédicat et l'apparition de l'ambiguïté référentielle, sans se référer d'une façon explicite au moins à la tradition mentionnée, néanmoins placé dans un ordre d'idées apparenté, essaie de démontrer que l'ambiguïté référentielle apparaît auprès des prédicats qu'il appelle, en partie après KARTTUNEN et KIPARSKY, KIPARSKY¹⁰, prédicats non-implicatifs, nég-implicatifs, non-factifs et nég-factifs.

Les prédicats non-implicatifs.

⁷ Banyś W.: *loc. cit.*

⁸ Cf. p.ex. Kenny A.: *Action, Emotion and Will*, London 1963, pp. 197—201; Quine W.V.O.: *loc. cit.*, pp. 141—151.

⁹ Givón T.: *loc. cit.*

¹⁰ Karttunen L.: *La logique des constructions anglaises à complément prédictif*, [in:] *Langages* 30, 1973; Kiparsky P., Kiparsky C.: *Fact*, [in:] Bierwisch M., Heidolph H. (eds): *loc. cit.*

Le prédicat non-implicatif est un prédicat qui n'implique ni la fausseté ni la vérité de l'action exprimée par son argument propositionnel, p.ex.:

[1] *Jean voulait lire un livre*

n'implique ni

[2] *Jean a lu un livre* ni

[3] *Jean n'a pas lu de livre.*

Y appartiennent p.ex. les prédicats suivants: *vouloir, souhaiter, décider, projeter, préméditer, se proposer de, consentir à, essayer, penser, compter* (= avoir l'intention de) ainsi que ceux que GIVÓN appelle „verbes de manipulation” (*coercive manipulative verbs*), p.ex. *permettre de, ordonner de, dire de, persuader, dissuader, demander, etc.*

Les prédicats nég-implicatifs.

Le prédicat nég-implicatif est un prédicat qui implique la fausseté de l'action exprimée par son argument propositionnel et la fausseté de celle-ci implique, à son tour, la fausseté de l'action exprimée par le prédicat principal, p.ex.:

[4] *Jean s'est abstenu de lire un livre*

implique

[5] *Jean n'a pas lu de livre* et

[6] *Il est faux que Jean n'a pas lu de livre*

implique à son tour

[7] *Jean ne s'est pas abstenu de lire un livre.*

Y appartiennent p.ex. les prédicats suivants: *s'abstenir de, s'empêcher de, éviter de, se garder de, s'interdire de, oublier de, omettre de, manquer à/de, négliger de, etc.*

Les prédicats non-factifs.

Le prédicat non-factif est un prédicat qui ne présuppose ni la vérité ni la fausseté de l'action exprimée par son argument propositionnel; autrement dit, c'est aussi bien la vérité que la fausseté de l'action exprimée par son argument propositionnel qui est une présupposition de l'emploi correct (aussi bien négatif qu'affirmatif) du prédicat, p.ex.:

[8] *Jean pensait que Nathalie était malade*

présuppose aussi bien

[9] *Nathalie était malade* que

[10] *Nathalie n'était pas malade,*

comme en témoignent les constructions suivantes:

[8] [9] *Jean pensait que Nathalie était malade, et elle l'était en effet*

[8] [10] *Jean pensait que Nathalie était malade, mais elle ne l'était pas.*

D'autre part, aussi bien [9] que [10] peuvent être les présuppositions de [11]:

[11] *Jean ne pensait pas que Nathalie était malade,*
comme en témoignent les constructions suivantes:

[11] [9] *Jean ne pensait pas que Nathalie était malade, mais elle l'était*

[11] [10] *Jean ne pensait pas que Nathalie était malade, et, en effet,*
elle ne l'était pas.

Y appartiennent les prédicats suivants: *penser (que), croire (que), douter, (être) sûr, avoir peur, supposer, s'imaginer, soutenir, maintenir, affirmer, annoncer, conclure, être d'avis (que), (être) (im) probable/possible/nécessaire/urgent, préférer (que), paraître, etc.*

Les prédicats nég-factifs

Le prédicat nég-factif est un prédicat qui présuppose la fausseté de l'action exprimée par son argument propositionnel. GIVÓN¹¹ ne donne qu'un seul exemple du prédicat en question — *pretend* anglais qui a pour ses équivalents français les prédicats *feindre de* et *prétendre*. La discussion de ce type de prédicat sera présentée par la suite (cf. pp. 39—42).

Essayons de voir, en analysant d'une façon critique les thèses de GIVÓN, quels sont les types de prédicats qui sous-tendent, linguistiquement et non pas pragmatiquement, l'ambiguïté référentielle de leurs arguments propositionnels. Puisque la référence au niveau d'analyse de langue a été déjà faite, ajoutons que nous aurons toujours recours, pour tester éventuellement des cas douteux, aux marqueurs formels, linguistiques donc, de l'ambiguïté en question, telle que la différenciation des modes des relatives ou de différentes pronominalisations des descriptions indéfinies analysées¹².

A cet égard, une chose demande pourtant à être éclaircie. GIVÓN, et c'est là qu'il voyait l'intérêt particulier de son étude, employait, pour tester l'adéquation de ses prévisions, l'opposition morphologique entre les préfixes nominaux en VCV (voyelle-consonne-voyelle) vs CV qui reflète, d'après lui, l'opposition référentiel — nonréférentiel dans une langue sud-africaine, Chi-Bemba qui lui servait de matériel. Nous aussi,

¹¹ Givón T.: *loc. cit.*, p. 105.

¹² Il faut ajouter que ces marqueurs présentent certains inconvénients. D'une part, le fait d'ajouter une relative aux modes alternants crée les phrases qui sont, la plupart du temps, peu naturelles, bien qu'elles soient tout-à-fait grammaticales. D'autre part, les pronominalisations différentes de la description indéfinie ne constituent pas un critère absolu, toujours applicable et efficace de la distinction de deux lectures (cf. à ce propos p.ex. Fauconnier G.: *Etude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Thèse de doctorat, Paris VII 1976, pp. 400 et ss.; Sueur J.P.: *Quantificateurs et modalités*, in: *Langages* 48, 1977, pp. 95—96). Néanmoins, compte tenu de ces remarques, on peut les considérer comme propres, la plupart du temps, à différencier les deux lectures d'une phrase ambiguë référentiellement.

nous nous servirions de marqueurs linguistiques de l'opposition en question, empruntés au français et au polonais. Et pourtant les résultats de nos tests ne sont pas identiques avec ceux qu'a obtenus GIVÓN. Il faut donc supposer, une fois de plus, que ce que GIVÓN comprend par ambiguïté référentielle n'est pas du tout ce que nous comprenons par là. Un exemple suffit qu'on s'en rende compte. GIVÓN¹³ soutient que le prédicat *penser* p.ex., qui appartient au type de prédicats non-factifs, sous-tend l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel; p.ex. la phrase

[12] *La femme a pensé que l'enfant avait lu un livre*

aurait en Chi-Bemba deux correspondants qui ne différeraient que par les préfixes nominaux mentionnés devant *livre*, à savoir:

[13] *umukashi aa-tontonkeenye ukuti umuana aa-somene ici-tabo* (réf.)

[14] *umukashi aa-tontonkeenye ukuti umuana aa-somene ci-tabo (cili cyonse)* (non-réf.).

En polonais, on aurait une situation analogue à celle qu'on trouve en Chi-Bemba, à savoir [13] aurait pour son équivalent polonais la phrase [15]:

[15] *Kobieta pomyślała, że dziecko przeczytało pewną książkę* et [14] aurait pour son équivalent polonais la phrase [16]:

[16] *Kobieta pomyślała, że dziecko przeczytało jakąś książkę*. Mais, comme on le voit maintenant, les préfixes de Chi-Bemba, ainsi que l'opposition *pewien/jakiś* en polonais, ne rendent, à eux-seuls, que l'opposition connu/inconnu pour le sujet de la phrase (et le locuteur) — ce qui veut dire qu'ils ne rendent pas forcément l'opposition référentiel/non-référentiel telle qu'elle est entendue du point de vue de langue. En polonais p.ex. l'opposition *pewien/jakiś* peut rendre l'opposition référentiel/non-référentiel si elle peut être complétée par l'opposition de modes IND/COND des relatives convenables, cf. p.ex. la grammaticalité de:

[17] *Szukam pewnego dziecka, które jest grzeczne*

[18] *Szukam jakiegoś dziecka, które byłoby grzeczne*

[19] *Kobieta pomyślała, że dziecko przeczytało jakąś książkę, która była nie dla dzieci*

et l'agrammaticalité de

[20] **Szukam pewnego dziecka, które byłoby grzeczne*

[21] **Szukam jakiegoś dziecka, które jest grzeczne*

[22] **Kobieta pomyślała, że dziecko przeczytało jakąś książkę, która nie byłaby dla dzieci*.

Il en est de même en français où [12] ne peut être suivie que d'une relative à l'indicatif. Naturellement, il n'est pas surprenant de voir que les préfixes de Chi-Bemba, ainsi que l'opposition *pewien/jakiś* en polo-

¹³ Givón T.: loc. cit., p. 107.

nais recouvrent parfois, mais pas toujours, l'opposition référentiel/non-référentiel entendue du point de vue de langue.

Cela dit, procédons à l'analyse des types de prédicats mentionnés du point de vue qui nous intéresse ici. Ajoutons seulement encore que nous vérifierons l'adéquation des thèses de GIVÓN en insistant tout particulièrement sur les éléments qui peuvent différencier les deux lectures éventuelles d'une phrase donnée. Ces éléments différentiels une fois relevés, ils ne peuvent pas être considérés comme neutres cognitivement. Ils révèlent sans doute une catégorie sémantique du prédicat dans le cadre de laquelle sont renfermées, aux pôles opposés, les deux lectures. Par conséquent, les deux lectures doivent être prises pour deux réalisations extrêmes de la catégorie en question.

Les prédicats étudiés, représentant d'un type de prédicat donné, seront donnés au *perfectum* et à l'imparfait: au *perfectum*, parce que la phrase au *perfectum*, exprimant une action actualisée, constitue la pierre de touche reconnue de la capacité du prédicat qui en est le coeur à sous-tendre son ambiguïté référentielle; à l'imparfait, parce que l'imparfait peut être considéré comme correspondant, dans certains de ses emplois, du présent et comme apportant sa propre valeur d'un temps passé encore, autant dire qu'il est, cognitivement, plus riche que le présent.

Naturellement, le prédicat principal de l'argument propositionnel n'impliquera pas d'autres arguments propositionnels; ce n'est pas pourtant une exigence catégorique, parce que les relations à relever sont, comme on le verra en son temps (cf. pp. 43—44) transitives, mais plutôt une démarche visant à simplifier, pour mieux voir l'essentiel, les exemples analysés.

Commençons par les prédicats **nég-implicatifs**. Prenons-en p.ex. le prédicat *refuser de*. Soit la phrase à l'imparfait, p.ex.:

[23] *Jean refusait d'attraper un poisson.*

Elle peut être suivie sans restrictions de deux relatives aux modes différents, cf. p.ex.:

[24] *Jean refusait d'attraper un poisson qui était gris*

[25] *Jean refusait d'attraper un poisson qui soit gris.*

La phrase correspondante au *perfectum*

[26] *Jean a refusé d'attraper un poisson*

semble demander, pour devenir tout à fait naturelle et correcte, une relative, soit à l'indicatif soit au subjonctif, p.ex.

[27] *Jean a refusé d'attraper un poisson qui était gris*

[28] *Jean a refusé d'attraper un poisson qui soit gris,*

mais celles-ci ne paraissent pas non plus tout à fait satisfaisantes et semblent, à leur tour, demander une détermination supplémentaire pour

devenir entièrement acceptables. Cette détermination, on l'obtient si on ajoute aux phrases en question une tournure du type p.ex. *Jean est venu pêcher avec nous*, à ceci près qu'elle change de forme (négative vs affirmative) et de place (après vs devant) suivant la lecture, cf.:

[29] *Jean est venu pêcher avec nous, mais il a refusé d'attraper un poisson qui était gris*

[30] *Jean a refusé d'attraper un poisson qui soit gris et il n'est pas venu pêcher avec nous.*

Par conséquent, les phrases en question peuvent obtenir une représentation schématique suivante:

[29] P, mais Q d'une part et

[30] Q et non-P d'autre part.

La première d'entre elles peut obtenir la reformulation suivante: X ne veut pas faire quelque chose en présence d'une situation donnée, et la seconde: X ne veut pas faire quelque chose en s'imaginant une situation donnée. De telles reformulations peuvent suggérer tout de suite une certaine analogie, toutes proportions gardées, avec la distinction entre les actions extérieures et intérieures: *Duplex est actio: una, quae transit in exteriorem materiam ut calefacere et secare; alia, quae manet in agente, ut intelligere, sentire et velle*¹⁴. Ainsi, le chemin dont la trace nous avons découvert ici pourrait nous conduire à la conception traditionnelle de verbes intentionnels et à toutes les conséquences qui en découlent (cf. p. 29). Mais cette trace ne doit pas forcément nous y conduire. A savoir, remarquons que le laps de temps qui sépare la réalisation éventuelle de la pêche de l'action de refuser de la faire est de loin moins grand dans le premier cas que le laps de temps qui sépare les deux événements dans le second cas. Cela est, naturellement, dû au fait que la détermination (spatio-)temporelle est *venu pêcher avec nous* de [29] est toute différente, quant à sa fonction sémantique, de son analogue *n'est pas venu pêcher avec nous* de [30]. On pourrait dire que la première rétrécit le hiatus temporel „futur” que le prédicat *refuser de* peut impliquer entre la réalisation de l'action qu'il exprime, lui, et la réalisation de l'action de son argument propositionnel, hiatus dont l'existence peut être confirmée par l'acceptabilité de la phrase: [31] *Aujourd'hui Jean ne pêche pas; c'est hier qu'il a refusé de pêcher*, et que la seconde l'élargit.

Sans aucun doute, rétrécir ou élargir le hiatus temporel n'est qu'affaire de relativisation: il n'existe pas de rétrécissement ou d'élargissement sans un point de repère quelconque, comme il n'existe pas de mesure absolue du temps. Aussi n'est-il pas surprenant de voir que les deux déterminations (spatio-)temporelles, si elles ne sont pas suffisamment

¹⁴ Kenny A.: *loc cit.*, p. 196.

précises, ne fonctionnent que prises ensemble, l'une par opposition à l'autre; séparément, les deux peuvent donner lieu aux deux lectures et demandent une détermination (spatio-)temporelle supplémentaire, cf. p.ex. le couple:

[32] *Aujourd'hui, Jean a refusé d'attraper un poisson qui était gris*

[33] *Jusqu'à aujourd'hui, Jean a refusé d'attraper un poisson qui soit gris.*

Aussi bien *aujourd'hui* que *jusqu'à aujourd'hui* ne peuvent pas, séparément, lever l'ambiguïté de la phrase (bien que l'une des lectures soit peut-être plus naturelle avec *aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui* que l'autre), cf. p.ex.:

[34] *Aujourd'hui, Jean a refusé d'attraper un poisson qui soit gris*

[35] *Jusqu'à aujourd'hui, Jean a refusé d'attraper un poisson qui était gris (et qui s'ébattait dans l'eau de l'étang municipal).*

Certes, le mécanisme de telles désambiguïssations consiste en ceci que le rétrécissement du hiatus temporel „futur” impliqué par le prédicat principal entraîne une détermination plus précise du temps où l'action de son argument propositionnel se situe et, *ipso facto*, une détermination spatiale plus précise des participants à l'action en question (sans parler, bien sûr, des cas où les participants à la situation ont leurs propres déterminations spatiales évidentes).

Dans le cas des prédicats nég-implicatifs qui n'impliquent pas le hiatus temporel „futur” (p.ex. *manquer à/de*) et sous-tendent pourtant l'ambiguïté référentielle de leurs arguments propositionnels, c'est sans doute leur caractère négatif implicite qui en est responsable, bien que la relativisation des deux lectures grâce aux déterminations (spatio-)temporelles différentes soit toujours possible, p.ex.:

[36] *Aujourd'hui, Jean a manqué d'attraper un poisson qui était gris*

[37] *Jusqu'à aujourd'hui, Jean a manqué d'attraper un poisson qui soit gris.*

D'une manière ou d'une autre, il paraît qu'on trouve dans le concept de hiatus temporel „futur” qu'impliquent certains prédicats, secouré de celui de prédicat négatif une contrepartie du prédicat intentionnel. Nous allons vérifier encore la valeur de cette contrepartie par la suite.

Les prédicats non-implicatifs

Prenons-en p.ex. le prédicat *se proposer de*. Soient les phrases:

[38] *Jean se proposait d'attraper un poisson*

[39] *Jean s'est proposé d'attraper un poisson.*

Les deux phrases peuvent être suivies de deux relatives, dont l'une

à l'indicatif, l'autre au subjonctif, ainsi que de deux pronominalisations différentes, p.ex.:

[40] *Jean se proposait/s'est proposé d'attraper un poisson qui était gris*

[41] *Jean se proposait/s'est proposé d'attraper un poisson qui soit gris*

[42] *Jean se proposait/s'est proposé d'attraper un poisson. Il l'a enfin attrapé ce soir*

[43] *Jean se proposait/s'est proposé d'attraper un poisson. Il en a attrapé enfin un ce soir.*

Les prédicats de ce type sous-tendent donc l'ambiguïté référentielle de leurs arguments propositionnels. Ils la sous-tendent d'une façon telle que c'est parmi eux que les philosophes cherchent d'ordinaire des représentants pour illustrer leurs propos sur la question. Ajoutons que „d'une façon telle”, parce que le hiatus temporel „futur” qu'ils impliquent tous est de loin le plus évident, le plus incontestablement saisissable, parmi tous les types de prédicats — il n'est pas donc nécessaire d'ajouter des déterminations supplémentaires quelconques pour relever la possibilité des deux lectures.

Ajoutons aussi que c'est à ce type qu'il faut affecter 1° les réalisations superficielles ne comportant qu'un seul prédicat, n'impliquant apparemment donc pas d'argument propositionnel, du type p.ex.:

[44] *Jean veut un jouet = Jean veut avoir/qu'on lui passe, etc.*

un jouet

[45] *Jean cherche une fille = Jean essaie de trouver une fille = Jean veut trouver une fille,*

dans la même mesure d'ailleurs qu'il faudrait affecter au type de prédicats implicatifs la réalisation superficielle suivante:

[46] *Jean a commencé un livre = Jean a commencé à lire/écrire, etc.*

un livre

2° les réalisations superficielles composées de deux prédicats, paraphrasables — lorsqu'on veut mieux voir leur structure sémantique — à l'aide des prédicats de ce groupe, p.ex.:

[47] („Il fait trop chaud”), *Il faut [Je dois / que je retire] retirer mon veston = Il est nécessaire que [la chaleur veut que] je retire mon veston*

[48] („Il fait moins chaud”), *Je peux remettre mon veston = (La température) me permet de vouloir remettre mon veston*¹⁵.

En plus, nous ne pouvons pas oublier qu'un même prédicat, une

¹⁵ Les deux exemples sont de Bally (cf. sa *Linguistique générale et linguistique française*, IV^e ed., Berne, p. 27). Pour Bally, „la nécessité est au fond une volonté imposée par les circonstances, les forces naturelles, etc. qui sont pour ainsi dire personnifiées par la langue” (id., loc. cit., p. 27, note 2).

même forme de langue. peut exprimer de différents sens et, *eo ipso*, changer de type de prédicat, p.ex.:

[49] *Socrate veut que l'homme ne fasse le mal que par ignorance où veut* peut signifier *prétend, juge* ou encore p.ex.:

[50] *Mon mari a décidé que je le trompe où décider* peut signifier *s'est convaincu*¹⁶.

Les prédicats non-factifs

Prenons-en p.ex. les prédicats *penser* et (*être*) *urgent*. Soit p.ex. la phrase:

[51] *Jean pensait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson.* Il est impossible de la faire suivre d'une relative au subjonctif, ce qui prouve que sa lecture ne peut pas être autre que de *re* (référentielle), cf.:

[52] **Jean pensait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui soit gris.*

De différentes déterminations (spatio-)temporelles, prises en opposition, ne sous-tendent pas non plus la lecture de *dicto* (non-référentielle) de [51], cf.:

[53] *Aujourd'hui, Jean pensait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui était gris*

[54] **Jusqu'à aujourd'hui, Jean pensait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui soit gris.*

Il s'avère donc que ce n'est pas le caractère non-factif du prédicat qui décide de sa capacité à sous-tendre l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel. Par contre, remarquons que *penser* de [51] n'a pas réalisé le hiatus temporel „futur” qu'il peut pourtant impliquer et réaliser, comme en témoigne p.ex. la phrase suivante:

[55] *Jean pensait qu'il/que Paul attraperait un poisson* (remarquons aussi en passant que, conformément à ce que nous avons dit ci-dessus, le prédicat *penser* de la phrase du type *Jean pensait attraper un poisson* ne serait nullement un prédicat non-factif, mais un prédicat non-implicatif). Et là, [55], chose qu'on a pu prévoir, la phrase avec *penser* est ambiguë référentiellement: elle peut être suivie de deux relatives aux modes différents, suivant la lecture, cf.:

[56] *Jean pensait qu'il/que Paul attraperait un poisson qui était/soit gris.*

Bien sûr, si l'on y ajoute des déterminations (spatio-)temporelles, fonctionnant en opposition ou seules si elles sont suffisamment précises,

¹⁶ Les deux exemples sont de Bally (*loc. cit.*, p. 27).

la phrase devient désambiguïsée, elle réalise soit la variante rétrécie du hiatus temporel „futur” soit sa variante élargie, et les deux relatives, avec leurs modes en alternance, deviennent redondantes. On peut donc dire, de ce point de vue, que, même si les déterminations mentionnées sont absolues, l’indicatif de la relative, alternant avec le subjonctif de celle-ci, est fonction de la réalisation rétrécie du hiatus temporel „futur” impliqué par le prédicat et le subjonctif est fonction de la réalisation élargie, pleine, du hiatus en question. La phrase avec *penser* au *perfectum* se comporte d’une façon identique.

Le prédicant non-factif (*être*) *urgent* se comporte différemment du précédent, ce qui prouve que l’étiquette commune „prédicat non-factif” est, pour nos buts, trop générale. (*Être*) *urgent* se comporte donc différemment de *penser*, mais ce n’est pas parce qu’il est un émotif, tandis que *penser* ne l’est pas ou parce qu’il implique un argument propositionnel en sa première position d’argument, tandis que *penser* en implique un en sa seconde position d’argument, comme on pourrait éventuellement nous l’objecter — (*être*) *improbable* p.ex. qui est un émotif et qui implique un argument propositionnel en sa première position d’argument se comporte comme *penser* —, mais parce qu’il implique dans tous ses emplois corrects le hiatus temporel „futur”¹⁷, cf.:

[57] *Il était urgent d’attraper/que Jean attrape un poisson.*

Isolée, cette phrase se prête plutôt à la lecture de dicto, sans exclusion, naturellement, l’autre. Des déterminations (spatio-)temporelles peu précises, prises en opposition, peuvent faire qu’on donne la préférence plutôt à l’une qu’à l’autre dans leur cadre, sans que cette préférence soit pourtant absolue, cf. p.ex.:

[58] *Aujourd’hui, il était urgent d’attraper/que Jean attrape un poisson qui était gris*

[59] *Jusqu’à aujourd’hui, il était urgent d’attraper/que Jean attrape un poisson qui soit gris.*

Les prédicats nég-factifs

Pour GIVÓN, ce n’est que le prédicat *pretend* = *prétendre* ou *feindre de* qui constitue le type de prédicat en question. Les deux prédicats français qui lui correspondent n’ont pas les mêmes propriétés syntaxico-sémantiques, l’un et l’autre. Et cela est tout à fait compréhensible, parce que *feindre de* et *prétendre* n’appartiennent pas à un même type de prédicat: le premier est un prédicat nég-implicatif (et non pas un prédicat nég-factif, comme nous le fait croire l’analyse de GIVÓN¹⁸) et le

¹⁷ Cf. à ce propos p.ex. l’analyse de Kiparsky / Kiparsky: *loc. cit.*, p. 170.

¹⁸ Cf. Givón T.: *loc. cit.*, p. 105.

second est un prédicat nég-factif (dans le cas de *pretend* anglais, on aurait donc la situation que nous avons évoquée ci-dessus: suivant le sens, une même forme verbale peut changer de type de prédicat). On s'en persuade si l'on compare les phrases ci-dessous:

[60] *Jean a feint d'attraper un poisson*
implique

[61] *Jean n'a pas attrapé de poisson.*

A son tour, la négation de [61], à savoir:

[62] *Il est faux que Jean n'a pas attrapé de poisson = Jean a attrapé un poisson*

entraîne la négation de [60], à savoir:

[63] *Jean n'a pas feint d'attraper un poisson.*

En tant que prédicat nég-implicatif, *feindre de* devrait, théoriquement, sous-tendre l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel, si ce n'est pas en vertu du hiatus temporel „futur” qu'impliquent certains prédicats de ce type, c'est en vertu de son caractère négatif implicite. Mais son caractère négatif implicite semble tout différent de celui que partagent p.ex. *refuser de* (= ne pas vouloir) ou *manquer de* (= ne pas réussir): celui-là ne fait qu'entraîner la fausseté de l'argument propositionnel impliqué par le prédicat sans que le prédicat lui-même soit négatif dans le sens que le sont p.ex. les prédicats cités. Cette différence de son caractère négatif par rapport à d'autres prédicats nég-implicatifs est reflétée (ou doublée peut-être) par la différence d'implications temporelles, relativement à la norme du type en question, que *feindre de* peut posséder. A savoir, il peut impliquer deux types de hiatus temporel: hiatus „passé” et hiatus nul, comme en témoignent les phrases ci-dessous:

[64] *Jean a feint d'avoir attrapé un poisson*

[65] **Jean a feint qu'il attraperait un poisson,*

à ceci près que la phrase [65] est agrammaticale, à une première étape d'analyse, à cause de l'opérateur *que* qui n'est pas compatible avec *feindre de* — nous lui substituons donc, en suivant en ceci les indications de BALLY¹⁹, une phrase synonyme avec le prédicat *faire semblant* qui paraît plus correcte et naturelle avec l'opérateur *que*, sans qu'elle soit pourtant correcte et naturelle du point de vue de l'implication temporelle suggérée:

[66] **Jean a fait semblant qu'il attraperait un poisson*

(cf. aussi à ce propos la phrase polonaise avec l'opérateur *że* (= que)

¹⁹ Cf. Bally Ch.: *Syntaxe de la modalité explicite*, [in:] Godel R. (ed.): *A Geneva School Reader in Linguistics*, Bloomington-London 1969, p. 114.

et la même implication temporelle suggérée: **Janek udał (wczoraj), że będzie łapać ryby (dzisiaj)*);

[67] *Jean a feint d'attraper un poisson.*

Tout cela nous porte à croire donc que *feindre de*, bien que prédicat nég-implicatif, ne se comportera pas à l'instar des autres prédicats de ce type. En effet, il nous a été impossible de fournir la lecture de re éventuelle de la phrase avec le prédicat *feindre de*, aussi bien en français qu'en polonais (remarquons qu'on devrait pourtant l'avoir si on avait affaire à un prédicat nég-implicatif du type *manquer* p.ex.), cf. p.ex.:

[68] *Jean a feint d'attraper un poisson (qui est/était très fort)*

[69] ?*Jean a feint d'attraper un poisson (qui soit très fort).*

La présence de l'indicatif *est/était très fort* datés [68] peut être trompeuse: on pourrait s'incliner à croire que c'est avec la lecture de re qu'on a affaire. Mais, à notre avis, il n'en est rien: les modes des relatives, indicatif vs subjonctif, n'ont leur force désambiguïsante, et en théorie encore, qu'en alternance effective. L'impossibilité de l'un d'entre eux lève la possibilité d'être ambiguë référentiellement pour une phrase donnée, mais ne décide pas du caractère de la lecture réelle de celle-ci, bien que, il est vrai, le subjonctif semble, en règle générale, être plus compatible avec la lecture de dicto et l'indicatif avec la lecture de re. Les équivalences sémantiques suivantes paraissent, à notre avis, confirmer ce que nous venons de dire, p.ex.:

[68] = [70] *Jean a fait semblant qu'il était un homme qui attrape un (très fort) poisson,*

[70] étant, à son tour, équivalente à:

[70] = [71] *Jean a fait semblant qu'il était un pêcheur = Jean a feint d'être un pêcheur,*

ou encore à:

[70] = [72] *Jean a feint la pêche*

où la présence de l'article défini nous semble significative.

Ajoutons qu'il en est de même en polonais, p.ex.:

[73] *Janek udał, że łapie rybę*

est équivalente à:

[73] = [74] *Janek udał, że łapie ryby,*

et les deux sont équivalentes, à leur tour, à:

[73] = [74] = [75] *Janek udał, że jest łowiącym ryby,*

par conséquent, elles sont équivalentes aussi à:

[76] *Janek udał łowienie ryb* et à:

[77] *Janek udał połów (ryb).*

La forme éventuelle de *łapie* au *perfectum* (avoir attrapé/qu'il avait

attrapé) ne change rien à l'essentiel — elle ne fait que changer la forme de l'auxiliaire *être* dans [75], cf.:

[78] *Janek udał, że był łowiącym ryby*

qui équivaut à

[79] *Janek udał, że złapał jakąs rybę.*

Le fait qu'il est possible de fournir de telles équivalences sémantiques semble prouver que *attraper un poisson* dans [68], et *łapie jakąs rybę* dans [73], est un prédicat qui est simple du point de vue sémantique, mais complexe du point de vue syntaxique (superficiel). C'est seulement ce type de prédicat, apparaissant au sein de l'argument propositionnel du prédicat principal, qui peut obtenir les nominalisations (et les paraphrases) qui, d'une part, insistent sur le prédicat de l'argument propositionnel ainsi que l'expression qui occupe la seconde position d'argument qu'il implique (on le voit mieux en polonais où l'on a *łowienie ryb* plutôt que *łowienie* seul, comme ce serait théoriquement possible) et qui, d'autre part, peuvent obtenir, bien que ce ne soit pas toujours réalisable, une nominalisation lexicalisée qui condense en un seul mot le contenu du prédicat profond (p.ex. *la pêche* ou *połow (ryb)*, ou encore *attraper un poisson* qui est remplacé par *être un pêcheur*)²⁰.

Tout cela prouve, une fois de plus, que l'étiquette générale „prédicats nég-implicatifs” recouvre des choses bien différentes et fonctionnant différemment par rapport à la question qui nous intéresse ici.

L'autre correspondant français du prédicat *pretend* anglais, à savoir le prédicat *prétendre*, se comporte comme *penser* (cf. p. 37), c-à-d. comme un prédicat non-factif: bien qu'il présuppose la fausseté de son argument propositionnel, il ne sous-tend pas toujours son ambiguïté référentielle, p.ex.:

[80] *Jean a prétendu/prétendait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui était gris*

[81] **Jean a prétendu/prétendait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui soit gris.*

De différentes déterminations temporelles, prises en opposition, ne sous-tendent pas non plus la possibilité de deux lectures, cf.:

[82] *Aujourd'hui, Jean prétendait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui était gris*

[83] **Jusqu'à aujourd'hui, Jean prétendait avoir attrapé/que Paul avait attrapé un poisson qui soit gris.*

Il s'avère donc, une fois de plus, que ce n'est pas le caractère nég-factif du prédicat qui peut décider de sa capacité à sous-tendre l'ambi-

²⁰ Cf. à ce propos p.ex. Seuren P. A. M.: *Referentials Constraints on Lexical Items*, [in:] Keenean E. L. (ed.): *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge 1975.

guité référentielle de l'argument propositionnel. Il faut remarquer, par contre, que le prédicat *prétendre* de [80]—[81] n'a pas réalisé le hiatus temporel „futur” qu'il peut pourtant impliquer et réaliser, comme en témoigne p.ex. la phrase suivante:

[84] *Jean prétendait attraper/que Paul attraperait un poisson.* Et, comme on pouvait s'y attendre, la phrase avec le prédicat *prétendre* réalisant son hiatus temporel „futur” est ambiguë référentiellement: elle peut être suivie de deux relatives aux modes différents, suivant la lecture, p.ex.:

[85] *Jean prétendait attraper/que Paul attraperait un poisson qui était/soit gris.*

Les phrases avec *prétendre* au *perfectum* se comportent d'une façon identique.

Les prédicats implicatifs causatifs

Nous n'avons pas parlé jusqu'alors de ce type de prédicats, étant donné que ses représentants ne sous-tendent pas, selon GIVÓN, l'ambiguïté référentielle de leurs arguments propositionnels, parce qu'ils impliquent la vérité de l'action exprimée par ceux-ci. Prenons-en p.ex. le prédicat *forcer*. Soit la phrase:

[86] *Jean a forcé Marie d'attraper un poisson.*

Elle entraîne la vérité de

[87] *Marie a attrapé un poisson*

et la négation de [87], à son tour, entraîne la fausseté de l'action exprimée par le prédicat principal, cf.:

[88] *Jean n'a pas forcé Marie d'attraper un poisson.*

Mais [86] n'est-elle pas vraiment ambiguë? Elle peut être pourtant suivie de deux relatives aux modes différents, p.ex.:

[89] *Jean a forcé Marie d'attraper un poisson qui était/soit gris.*

Etant donné que le prédicat en question n'est pas un prédicat négatif, ni implicitement ni explicitement, tout au contraire, il n'est pas surprenant de voir qu'il peut impliquer le hiatus temporel „futur”. C'est lui justement qui est à la base de sa capacité à sous-tendre l'ambiguïté référentielle de l'argument propositionnel. On s'en persuade si l'on regarde a phrase:

[90] *Marie pêche: ce n'est qu'hier que Jean a réussi à la forcer / de tomber d'accord / de pêcher²¹.*

²¹ Cf. aussi, à ce propos, l'analyse que fait du prédicat tchèque *nutit* (= forcer) Daneš F.: *Temporální perspektiva v sémantické struktuře sloves a její syntaktické konsekvence*, [in:] Grochowski M., Topolińska Z. (eds): *Charakterystyka temporalna wypowiedzenia*, Wrocław 1975, p. 73.

Après avoir analysé d'une façon critique le bien-fondé des thèses de GIVÓN et avoir posé que ce sont les prédicats qui soit impliquent le hiatus temporel „futur” soit sont négatifs implicitement qui sous-tendent l'ambiguïté référentielle de leurs arguments propositionnels, deux choses encore doivent être débattues: 1° les cas où ce n'est pas le hiatus temporel „futur” impliqué par le prédicat principal qui est responsable de l'ambiguïté référentielle de l'argument propositionnel et 2° la question de la transitivité de la relation „sous-tendre l'ambiguïté référentielle”.

Nous avons remarqué ci-dessus, en suivant en cela GIVÓN, que les prédicats nég-implicatifs sous-tendent en principe, à l'exception pourtant du prédicat *feindre de*, l'ambiguïté référentielle de leurs arguments propositionnels; d'autre part, ce ne sont pas tous les prédicats nég-implicatifs qui impliquent le hiatus temporel „futur”. S'il en est ainsi, ce qui est responsable de l'ambiguïté référentielle des arguments propositionnels de ces prédicats, c'est le caractère négatif (implicitement, sauf *nier*) de ceux-ci. Par conséquent, tout nous porte à croire que si l'on se sert de la négation explicite, il devra s'avérer que d'une part, la négation d'un prédicat nég-implicatif produira l'effet produit par les prédicats implicatifs, c-à-d. elle l'empêchera de sous-tendre l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel et que, d'autre part, la négation d'un prédicat implicatif produira l'effet produit par un prédicat nég-implicatif, c-à-d. elle lui permettra de sous-tendre l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel. Et, en effet, il en est ainsi, comme en témoignent les phrases ci-dessous:

[91] *Jean n'a pas manqué (= a réussi) d'attraper un poisson qui était gris*

[92] **Jean n'a pas manqué (= a réussi) d'attraper un poisson qui soit gris.*

[93] *Jean n'a pas commencé à lire un livre,*

qui peut être, elle, suivie de deux relatives aux modes différents:

[94] *Jean n'a pas commencé à lire un livre qui était fort intéressant*

[95] *Jean n'a pas (encore) commencé à lire un (seul) livre qui soit fort intéressant.*

Quant à la transitivité de la relation „sous-tendre l'ambiguïté référentielle”, nous n'avons fait qu'évoquer sa possibilité. Il est temps de préciser ce à qui nous pensions.

Si nous prenons un prédicat qui sous-tend l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel, il peut arriver que le prédicat en question implique un argument propositionnel dont le prédicat principal n'est pas un prédicat sous-tendant l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel, mais celui-ci est pourtant ambigu; bien sûr, cela est

dû au fait que le prédicat principal de toute la phrase est un prédicat qui sous-tend l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel et, en même temps, l'ambiguïté référentielle de chaque argument propositionnel qu'il implique d'une façon indirecte, p.ex.:

[96] *Jean se proposait/s'est proposé de commencer à lire un livre.*

La phrase [96] peut être suivante toujours de deux relatives aux modes différents, p.ex.:

[97] *Jean se proposait/s'est proposé de commencer à lire un livre qui était/soit fort intéressant.*

On pourrait schématiser la relation en question par la formule suivante: $S_1(x, P_1(x, P_2(x, y)))$ où S désigne un prédicat qui sous-tend l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel et P — un prédicat qui ne la sous-tend pas.

La transitivité de la relation étudiée consiste évidemment aussi en ceci que le prédicat sous-tendant l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel impliquera un argument propositionnel dont le prédicat principal peut également sous-tendre l'ambiguïté référentielle de son propre argument propositionnel; par conséquent, l'ambiguïté référentielle est „transférée” en quelque sorte à l'argument propositionnel impliqué par le prédicat de l'argument propositionnel du prédicat principal de toute la phrase, p.ex.:

[98] *Jean veut que Paul s'abstienne de lire un livre*

qui peut être toujours suivie de deux relatives aux modes différents, p.ex.:

[99] *Jean veut que Paul s'abstienne de lire un livre qui est/soit fort intéressant.*

On pourrait schématiser la relation en question par la formule suivante: $S_1(x, S_2(x, P_1(x, y)))$.

Une autre forme que peut prendre la transitivité de la relation étudiée consiste en ceci que le prédicat principal de la phrase ne sous-tend pas l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel, mais le prédicat principal de celui-ci — oui, p.ex.:

[100] *Jean commence à vouloir lire un livre.*

qui peut être suivie de deux relatives aux modes différents:

[101] *Jean commence à vouloir lire un livre qui est/soit fort intéressant.*

On pourrait schématiser la relation en question par la formule suivante: $P_1(x, S_1(x, P_2(x, y)))$.

La présentation ci-dessus établit, par nécessité, schématisée à l'extrême, mais il n'est pas surprenant de voir que toutes les formes que peut revêtir la transitivité de la relation discutée peuvent être rendues par une même et seule formule, à savoir: $P_1(x, P_2(x, P_3(x, y)))$ etc.; cette formule représente les „emboîtements” successifs des arguments propo-

sitionnels et ceux-ci ne sont ambigus référentiellement que s'ils sont impliqués, directement ou indirectement, par un prédicat qui est de force à sous-tendre l'ambiguïté en question. Remarquons aussi que, théoriquement au moins, la quantité et la qualité des „emboitements” ne sont pas limitées, ce qui crée un vaste champ de recherche concernant, entre autres, p.ex. les cas où l'on a affaire à plusieurs arguments propositionnels et plusieurs descriptions indéfinies au sein de chacun d'entre eux.

En procédant à l'analyse critique des thèses de GIVÓN, nous avons dit que nous insisterons surtout sur ces éléments de la phrase qui différencient ses deux lectures éventuelles et que les éléments en question ne sont pas neutres cognitivement, mais qu'ils révèlent une catégorie sémantique du prédicat dans le cadre de laquelle est renfermée la possibilité de sous-tendre les deux lectures, l'ambiguïté référentielle.

Après avoir terminé nos analyses, nous savons qu'il y a deux catégories sémantiques distinctes de prédicat qui permettent au prédicat de sous-tendre l'ambiguïté référentielle, mais que ce n'est que l'implication temporelle „futur” qui constitue la catégorie sémantique qui était à relever. Non pas l'implication temporelle „futur” du prédicat et le caractère nié ou négatif de celui-ci, mais seule l'implication temporelle „futur” du prédicat, au vu de quelques facteurs.

Premièrement, ce n'est que l'implication temporelle „futur” qui est une catégorie sémantique positive du prédicat, dans ce sens p.ex. que la catégorie „nié” ou „négatif” n'entre en jeu que lorsqu'il n'y a pas de hiatus temporel „futur” (les cas tels que celui du prédicat *refuser de* où les deux catégories semblent coopérer sont plutôt rares), par conséquent, elle ne fait que se superposer à ce qui est déjà contenu dans le prédicat: remarquons, à cet égard, la différence entre, p.ex. *vouloir et manquer* (= ne pas réussir) où *réussir* n'est pas un prédicat sous-tendant l'ambiguïté référentielle de son argument propositionnel²².

Deuxièmement, ce n'est que l'implication temporelle „futur” du prédicat qui peut fournir une base et une explication aux deux lectures (autre sens du „positif”) — la catégorie „nié ou négatif” ne peut fournir que la première; d'une part, parce qu'un prédicat nié/négatif qui n'implique pas de hiatus temporel „futur” peut avoir deux déterminations (spatio-)temporelles différentes qui différencient, relativement, les deux lectures (cf. l'analyse de [36] — [37]) et, d'autre part, parce qu'il est

²² On pourrait se demander si les phrases à prédicats nég-implicatifs, le prédicat *refuser de* y compris, ne sont employées qu'après les phrases affirmatives implicites ou explicites qui contiennent un prédicat non-implicatif, d'où peut-être aussi une plus grande acceptabilité des phrases du type: *Jean a refusé la suggestion d'attraper un poisson* par rapport aux phrases du type: *Jean a refusé d'attraper un poisson* (cf. à ce propos p.ex. Fauconnier G.: loc. cit., p. 407).

impossible, linguistiquement, de tenir une négation, exprimée par les mêmes moyens de langue, une fois pour plus forte, une autre fois pour plus faible, suivant la lecture.

Ce que nous avons dit plus haut au sujet de la catégorie sémantique cherchée que constitue, à notre avis, l'implication temporelle „futur” du prédicat trouve une justification supplémentaire du moment où nous essayons de comprendre pourquoi c'est justement la catégorie de temps qui entre en jeu lors de la désambiguïsation successive, relative des phrases du type analysé. Réfléchissons donc pourquoi on répète tout le temps, sans tâcher toujours, paraît-il, de le comprendre, en le prenant pour axiome, que les prédicats qui sous-tendent l'ambiguïté référentielle sont des prédicats du deuxième ordre. Pourquoi c'est justement les prédicats de ce type et non pas ceux du premier ordre qui ont une telle propriété? Cette question nous amène à nous demander si, par hasard, ce qui décide du type d'un prédicat donné, son type d'implication d'arguments, ne décide pas aussi de la possibilité de l'apparition de l'ambiguïté référentielle. Et ce qui décide du type de prédicat: premier ordre vs deuxième ordre, c'est la possibilité qu'un prédicat donné a ou non de posséder des implications temporelles²³. Si l'on prend en considération p.ex. un prédicat du type *frapper* dans la phrase ci-dessous: [102] *Jean a frappé Paul*,

on se rend compte de deux choses: 1° le prédicat en question implique deux arguments, à ceci près que les deux arguments sont des arguments d'objet; 2° qu'ils sont des arguments d'objet justement, cela est déterminé par le fait que le prédicat *frapper* ne possède pas d'implications temporelles: ce qui occupe sa seconde place d'argument p.ex. ne peut en aucune manière être décrit à l'aide d'une caractéristique temporelle et cela pourrait se faire si l'implication d'arguments de ce prédicat était accompagnée d'une implication temporelle; l'agrammaticalité de la phrase ci-dessous témoigne de l'impossibilité en question, cf.:

[103] **Quand a eu lieu Paul*

(si, naturellement, *Paul* n'est pas une expression elliptique, auprès d'un autre prédicat d'ailleurs, qui remplace l'argument propositionnel). Par contre, ce qui constitue, dans un certain sens, l'autre face de la temporalité, à savoir la spatialité, permet de poser une question correcte à propos de [102], cf.:

[104] *Où est Paul?*

(Remarquons en passant que ces deux caractéristiques différentes s'appliquent aussi bien aux arguments articulés qu'à ceux qui ne le sont pas).

Par conséquent, tout porte à croire que c'est par rapport à la super-

²³ Cf. à ce propos la position de Arutjunova N. D.: *Predtoženije i evo smysl*, Moskva 1976, pp. 73—79.

position des deux types d'implication — le quantitatif (nombre de places d'argument) et le qualitatif (temporalité vs spatialité) qu'il faut classer, à une première étape de la classification, un prédicat donné.

D'autre part, cela implique que c'est au sein du type d'implication qualitatif qu'il faut chercher, éventuellement, la catégorie sémantique qui est responsable de l'apparition de l'ambiguïté référentielle, ce qui nous amène à nous demander quel type d'implication temporelle permet au prédicat de sous-tendre l'ambiguïté en question. Comment y répondre ou plutôt comment interpréter les résultats de nos analyses? Nous savons que dans les phrases à prédicat du premier ordre il n'y a pas d'ambiguïté référentielle — il n'y en a pas, parce que les référents des expressions qui occupent les positions d'arguments d'objet sont d'une manière ou d'une autre déterminés: dans le cas des descriptions indéfinies, ce sont les caractéristiques spatio-temporelles soit émanant du type de prédicat (p.ex. prédicat de contact physique) soit extérieures à lui (p.ex. temporalisation d'un prédicat donné) qui remplissent la fonction de détermination. Pour que l'ambiguïté référentielle d'une telle phrase puisse donc apparaître, il faut que deux conditions soient satisfaites: d'une part, la phrase en question doit se trouver en position d'argument propositionnel d'un prédicat qui peut impliquer un argument propositionnel et, d'autre part, le prédicat choisi doit posséder une catégorie sémantique telle qu'elle puisse causer que les caractéristiques spatio-temporelles émanant ou non du prédicat de la phrase de départ („intérieures") ne suffisent plus à déterminer tant bien que mal les référents des expressions dont elle est composée. La catégorie d'implication temporelle „passé" ne peut pas être la catégorie en question, parce qu'elle détermine, plus encore, l'ensemble de référents des descriptions indéfinies de l'argument propositionnel; non plus la catégorie d'implication temporelle „zéro", parce qu'elle ne peut que maintenir tout au plus le *status quo* de la détermination des référents des descriptions indéfinies de l'argument propositionnel. Il ne reste donc que l'implication temporelle „futur" qui, par son essence même, diminue le degré de la détermination de l'ensemble de référents d'une description indéfinie au sein de l'argument propositionnel, en sous-tendant *eo ipso* une lecture double de la phrase de départ. Cela explique aussi la fonction des déterminations spatio-temporelles dans la désambiguïsation: ce sont les déterminations spatio-temporelles du référent de la description indéfinie elle-même qui sont les plus efficaces; les déterminations spatio-temporelles de tout l'argument propositionnel ou de toute la phrase le sont moins d'où la relativisation discutée des désambiguïsation effectuées à l'aide d'elles.

Maintenant, étant donné tout ce que nous avons dit ci-dessus sur

les implications du prédicat, nous pouvons dire que ce n'est que la temporalité et la spatialité qui sont liées inséparablement avec l'implication du type d'argument par un prédicat donné. La négation (implicite ou explicite) vs l'affirmation ne sont pas en état de différencier le type d'argument impliqué — elles ne sont donc que secondaires à la temporalité et la spatialité et peuvent être rapportées aussi bien aux arguments d'objet qu'aux arguments propositionnels, p.ex.:

[105] *Jean ne frappe pas Paul, mais Pierre*

[106] *Jean ne craint pas la venue de Nathalie, mais son départ, etc.*, ce qui confirme ce que nous avons dit ci-dessus: c'est l'implication temporelle „futur” du prédicat qui est la catégorie centrale, responsable de l'apparition de l'ambiguïté référentielle.

La spécification plus détaillée — quelques suggestions à ce sujet ont été faites par DANĚŠ²⁴ — des prédicats de ce point de vue dépasse le cadre de cet essai et sera présentée ailleurs²⁵.

La proposition que nous avons formulée quant au caractère des rapports entre le type de prédicat et l'ambiguïté référentielle est, à notre avis, tout à fait juste si l'on se place à un certain niveau d'analyse; nous dirions: au niveau de l'analyse des types d'implication du prédicat, leurs relations avec la négation, etc. Il n'est pourtant point exclu qu'il soit peut-être utile (cf. l'analyse de *chercher* p.ex) d'étudier le phénomène en question d'un point de vue quelque peu différent, à savoir du point de vue qui n'admet pas le prédicat comme un tout décomposable seulement en ses contenus positif et négatif, ses implications d'argument et ses implications spatio-temporelles, mais essayant de proposer la décomposition du prédicat jusqu'à ses plus petits éléments significatifs, le mieux à l'aide d'un ensemble, bien motivé naturellement, de *semantic primitives*, p.ex. du type de celui qui a été proposé par WIERZBICKA²⁶. Sans doute, les deux types de descriptions seraient reformulables („traduisibles”) l'une par l'autre; autrement dit, elles décriraient un même phénomène de différents points de vue en insistant, chacune, sur les aspects différents de celui-ci. Ce qui semble être le plus difficile à cette étape de recherche, c'est l'élaboration d'une plate-forme conceptuelle entre les deux types de descriptions, à moins qu'il ne soit nécessaire de rejeter l'une d'elles. Mais, *a priori*, rien n'est nécessaire.

²⁴ Cf. Daneš F.: *loc. cit.*

²⁵ Cf. Banyš W.: en prép.

²⁶ Cf. Wierzbicka A.: *Semantic Primitives*, Frankfurt a.M., 1972.

Wiesław Banyś

ТИП ПРЕДЫКАТУ А ВЕЛОЗНАЧНОŚ REFERENCJALNA

Streszczenie

Celem artykułu jest przeanalizowanie ewentualnych więzi między typem predykatu a możliwością pojawienia się w zdaniu wieloznaczności referencjalnej. Zwrócono szczególną uwagę na wyraźne odróżnianie poziomów analizy, na których dokonuje się badań, jako że różność owych poziomów prowadzi w sposób naturalny do różnych rezultatów badań nań dokonywanych. Zgodnie z tym postulatem autor wykazuje, jakiego typu są poziomy analizy (pragmatyczny vs językowy), na których badacze mogą studiować zjawisko wieloznaczności referencjalnej. Autor przyjmuje za punkt wyjścia poziom analizy językowej.

Następnie przebadana została jedna z propozycji wiązania pojawienia się wieloznaczności referencjalnej w zdaniach z tzw. predykatami faktywnymi, neg-faktywnymi, implikatywnymi i neg-implikatywnymi, zaproponowana przez T. Givóna. Autor wykazał możliwość opisanie warunków pozwalających na pojawienie się wieloznaczności referencjalnej w zdaniu poprzez odwołanie się do pojęcia, typu implikacji temporalnej predykatu. Wyniki badań wskazują, że jedynie predykaty implikujące charakter późniejszy czasu akcji argumentu zdarzeniowego w stosunku do czasu akcji wyrażonej przez predykat główny mogą stanowić trzon zdania wieloznacznego referencjalnie.

Całość zamyka prezentacja ewentualnej, alternatywnej, wychodzącej z innych założeń, interpretacji wyjawionych zależności.

Веслав Баньсь

ТИП ПРЕДИКАТА И РЕФЕРЕНЦИАЛЬНАЯ МНОГОЗНАЧНОСТЬ

Содержание

В статье поставлена цель проанализировать возможные связи между типом предиката и возможностью появления в предложении, корнем которого является именно он, референциальной многозначности. Особое внимание обращено на отчетливое разграничение уровней анализа, на которых базируется исследование, т.к. разница этих уровней приводит, естественным образом, к разным результатам. Поэтому автор показывает, какого типа являются уровни анализа (прагматический vs. языковой), на которых исследователи обычно могут изучать явление референциальной многосторонности. Исходной точкой автор считает уровень языкового анализа.

Затем было рассмотрено одно из предложений о связывании появления референциальной многосторонности в предложениях с так называемыми фактивными предикатами, предикатами отрицательной фактивности, имплицативными предикатами и предикатами отрицательной импликации, высказанное Е. Живоном. Автор указывает на возможность описания условий, позволяющих появиться референциальной многозначности в предложении путем ссылки к понятию типа темпоральной импликации предиката. Результаты исследований указывают на то, что только предикаты, имплицитующие более поздний характер времени действия случайного аргумента по отношению ко времени действия, выраженного главным предикатом, могут составлять корень референциального многозначного предложения.

В заключении представлена возможная, альтернативная, вытекающая из иных предпосылок интерпретация рассмотренных зависимостей.